ALSACE
Collectivité européenne

Direction des Routes, des Infrastructures et des mobilités
Service Autoroutier

Dossier d'Exploitation
Sous Chantier
Chantier non courant

RD 1059 – Renforcement de la chaussée du giratoire à l'Est de Châtenois Giratoire entre la RD 1059 et la RD 559

Chantier « Altenberg »

Publié le : 28/05/2026 17:26 (Europe/Paris)
Collectivité : Châtenois
https://www.intramuros.org/chatenois/documents_administratifs/64025

Historique des versions du document

Version	Date	Commentaire
1	21 janvier 2026	Version initiale
2	23 mars 2026	• Nouvelle programmation du chantier (mai => juillet). • Nouvelle programmation des travaux de Signalisation Horizontale (nuit => jour).

Affaire suivie par

Jean-Claude MOITRIER – Service Autoroutier – Pôle Ingénierie
Tél. : 03 68 33 82 43
Jean-claude.moitrier@alsace.eu

Rédacteur

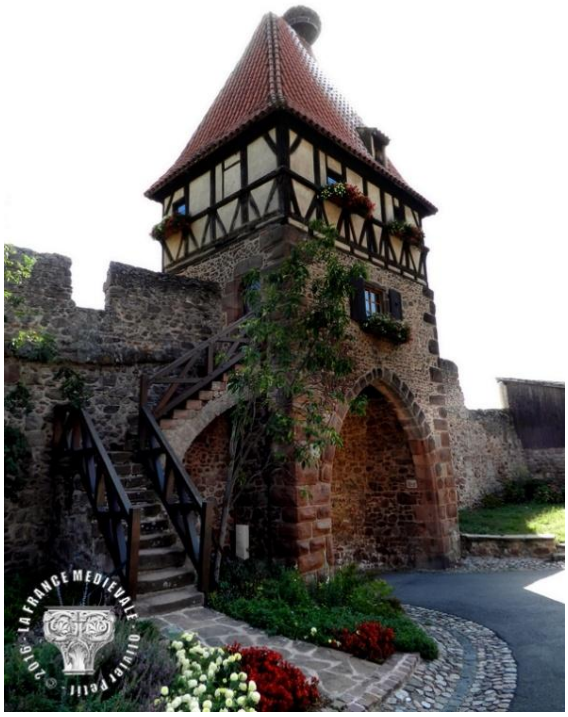
Hervé CONTRI

Relecteur

Jean-Claude MOITRIER

Origine du nom du chantier

Le chantier décrit dans ce dossier d'exploitation a été dénommé ALTENBERG en raison de la proximité du lieu-dit "Altenberg" situé à proximité du giratoire.



La tour des sorcières à Châtenois

Publié le : 28/05/2026 17:26 (Europe/Paris)
Collectivité : Châtenois
https://www.intramuros.org/chatenois/documents_administratifs/64025

Sommaire

1 Plan de situation 5

2 Description synthétique du chantier 6

3 Date, durée et phasage des travaux 7

4 Coordination des chantiers (pour les chantiers sensibles) 7

5 Données de trafic 7

5.1 Choix de la période de travaux 7

5.2 Données de trafic disponibles et prises en compte 8

5.3 Trafic sur la RD 1059 dans le sens St Dié vers Sélestat 8

5.4 Trafic sur la RD 1059 dans le sens Sélestat vers St Dié 9

5.5 Trafic sur la RD 559 entre Châtenois et le giratoire Altenberg 9

5.6 Trafic sur la RD 559 entre le giratoire Altenberg et Sélestat 10

6 Mode d'exploitation 11

6.1 Analyse multicritères 11

6.2 Mode d'exploitation retenu 13

6.3 Représentation schématique /

7 Signalisation 12

7.1 Spécificités 12

7.2 Les accès au chantier 13

7.3 Les accès en cas d'accident 15

7.4 Les profils en travers /

7.5 Les plans de signalisation (principes d'implantation) 15

7.6 Signalisation des queues de bouchon 15

8 Le balisage 16

9 Radar 16

Publié le : 28/05/2026 17:26 (Europe/Paris)
Collectivité : Châtenois
https://www.intramuros.org/chatenois/documents_administratifs/64025

10 Déviations (ou délestage) et accord des autres gestionnaires 17

10.1 Déviations 17

10.2 Accords des autres gestionnaires 18

11 Identification et information des partenaires zonaux 19

12 La sécurité des personnels 20

13 Mesures destinées à informer les partenaires et les usagers de la route 21

14 Mesures prévisionnelles en cas de situation de crise 21

15 Intervention sur accident 21

16 Les remarques et les visas du CSPS 22

17 Transports Exceptionnels 22

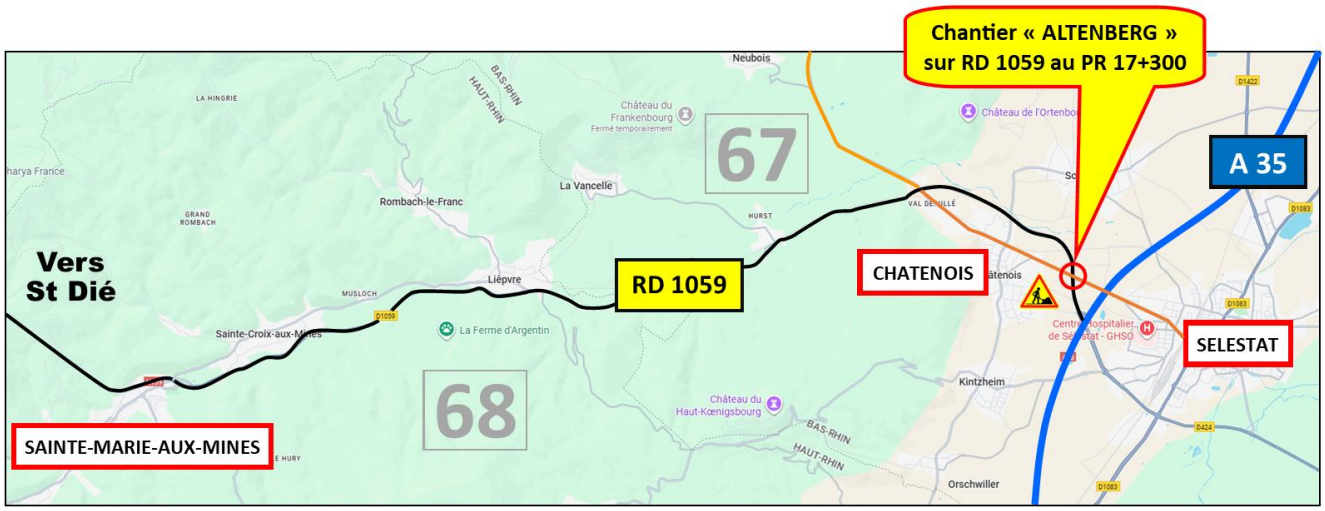
18 Arrêtés de circulation 22

Publié le : 28/05/2026 17:26 (Europe/Paris)
Collectivité : Châtenois
https://www.intramuros.org/chatenois/documents_administratifs/64025

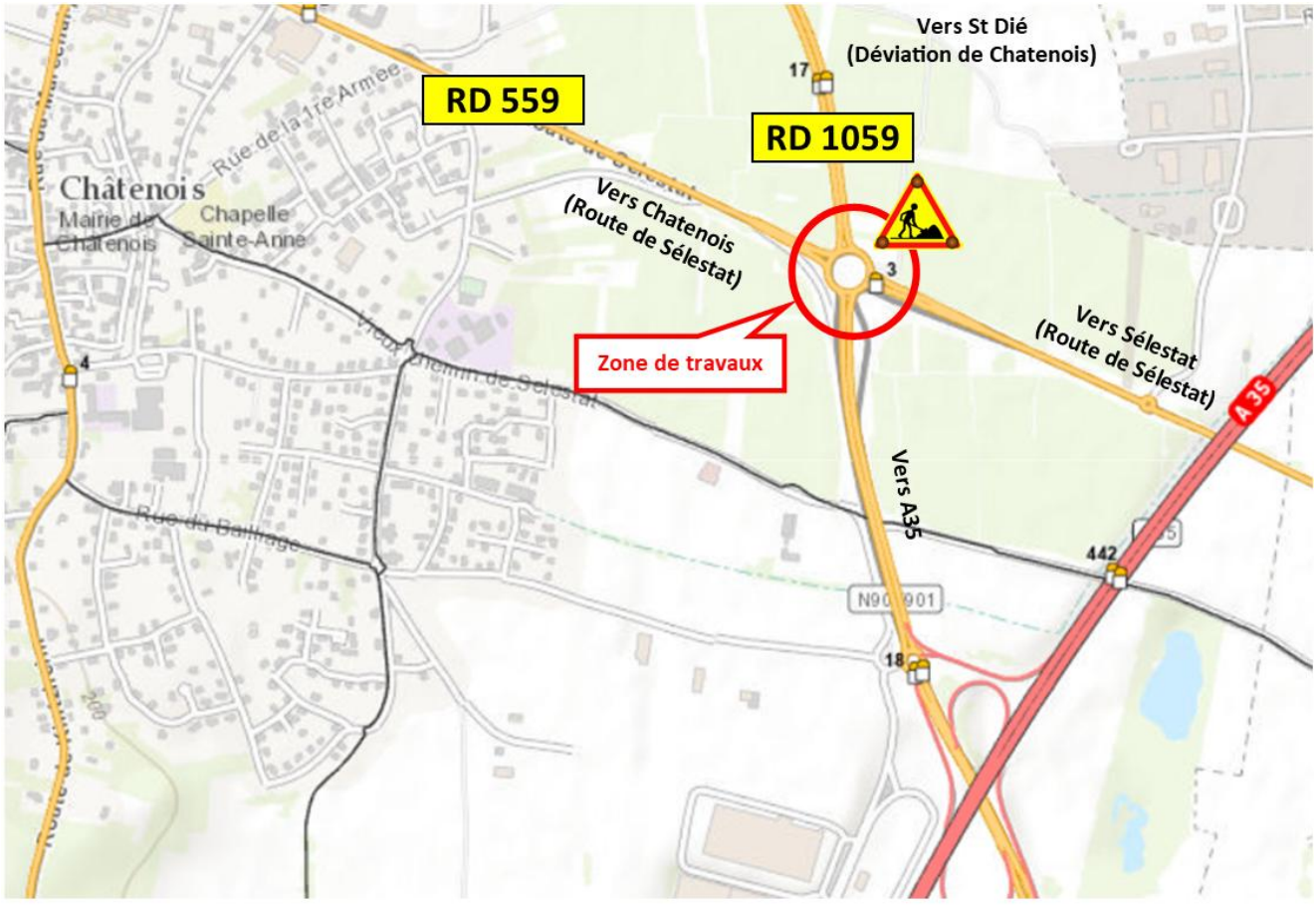
1 - Plan de situation

Le présent dossier d'exploitation concerne **la RD 1059** à hauteur de Châtenois, à son intersection avec la RD 559, à l'Est de la commune de Châtenois.

La portion de route concernée repose sur le ban communal de Châtenois.



Zoom sur la localisation du chantier



Publié le : 28/05/2026 17:26 (Europe/Paris)
Collectivité : Châtenois
https://www.intramuros.org/chatenois/documents_administratifs/64025

2 - Description synthétique du chantier

Travaux à réaliser

Le chantier a pour objet d'effectuer un renforcement de la chaussée du giratoire.

Les travaux à réaliser sont notamment les suivants :

- Fraisage de la couche de roulement, sur **7 cm** d'épaisseur, en pleine largeur.
- Mise en œuvre de Béton Bitumineux Semi Grenu (EB10 – BBSG 3 – 10 %) 0/10 tiède, classe 3, au bitume modifié, comprenant de 20 à 30 % d'agrégats, sur **7 cm** d'épaisseur, en pleine largeur.
- Mise en œuvre de la signalisation horizontale permanente.
- Travaux de balisage et de dé-balisage nécessaires au chantier.

Intervenants

Prestations	Entreprises / Services	Responsables
Maitrise d'ouvrage	Collectivité européenne d'Alsace	
Maitrise d'œuvre	CeA / Service Autoroutier Pôle Ingénierie	Antoine OSER – Chef du Service Autoroutier Jean-Claude MOITRIER – Adjoint Ingénierie
Surveillance du trafic	CeA / Service Gestion du Trafic. PC Routes	Pierre MONDINE
Pose et dépose des balisages et déviations	CeA / Service Autoroutier Centre Autoroutier d'Ebersheim	Jean-Louis DUCHENE
Surveillance des balisages de jour	CeA / Service Autoroutier Centre Autoroutier d'Ebersheim	Jean-Louis DUCHENE
Surveillance des balisages de nuit	CeA / Service Autoroutier Centre Autoroutier d'Ebersheim	Jean-Louis DUCHENE
Forces de l'ordre sur les RD 1059 et 559	Gendarmerie Nationale. Brigade territoriale de Châtenois	
Entreprises de travaux	Enrobés TRABET	Jacky EHRHARDT
	Signalisation Horizontale SIGNATURE	Emrecan TURAN
Contrôle extérieur	GINGER	Alexandre LETOMBE
Coordonnateur de Sécurité et de Protection de la Santé	Marché en cours d'attribution	

Publié le : 28/05/2026 17:26 (Europe/Paris)
Collectivité : Châtenois
https://www.intramuros.org/chatenois/documents_administratifs/64025

3 - Date, durée et phasage des travaux

Les travaux seront réalisés **du 01 au 03 juillet 2026 inclus.**

Phase	Dates des travaux	Travaux	Perturbations
Phase 1	Nuit du mercredi 1 au jeudi 2 juillet	**Giratoire entre la RD 1059 et la RD 559 à l'Est de Châtenois. Moitié Est de l'anneau du giratoire.** Remplacement de la couche de roulement.	Du mercredi 1er juillet à 18h00 au jeudi 2 juillet à 5h00
Phase 2	Nuit du jeudi 2 au vendredi 3 juillet	**Giratoire entre la RD 1059 et la RD 559 à l'Est de Châtenois. Moitié Ouest de l'anneau du giratoire.** Remplacement de la couche de roulement.	Du jeudi 2 juillet à 18h00 au vendredi 3 juillet à 5h00
Phase 3	Vendredi 3 juillet	**Giratoire entre la RD 1059 et la RD 559 à l'Est de Châtenois. Entièreté de l'anneau du giratoire.** Mise en œuvre de la Signalisation Horizontale.	Vendredi 3 juillet de 5h00 à 17h00.

4 - Coordination des chantiers **(pour les chantiers sensibles)**

Aucun chantier à proximité immédiate et dans la même période n'a été recensé.

5 - Données de trafic

5.1 Choix de la période des travaux

La période de chantier a été déterminée en fonction du planning général des différents chantiers prévus sur le réseau autoroutier de la CEA (67 + 68).

La période retenue est celle de début juillet.

Publié le : 28/05/2026 17:26 (Europe/Paris)
Collectivité : Châtenois
https://www.intramuros.org/chatenois/documents_administratifs/64025

5.2 Données de trafic disponibles

Sur la RD 1059

La RD 1059 est équipée de stations de comptage du trafic.

La station "CHATENOIS" est implantée au PR 15+680 soit au milieu du contournement de Châtenois.

Les dernières données disponibles datent du 21 mai au 10 juin 2025.

Sur la RD 559

La RD 559 n'est pas équipée de stations de comptage du trafic.

Des comptages ponctuels ont été réalisés aux points suivants :

- Au PR 2+258, soit entre l'agglomération de Châtenois et le giratoire située à l'Est de la commune.
- Au PR 3+320, soit entre le giratoire à l'Est et de la commune de Châtenois et la ville de Sélestat.

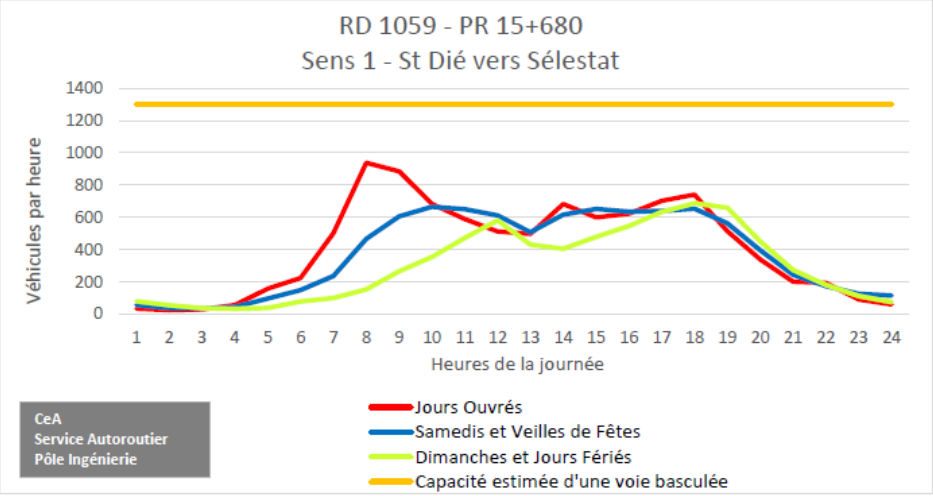
Les mesures ont été effectuées fin mai début juin 2025.

5.3 Trafic sur la RD 1059 dans le sens St Dié vers Sélestat

Trafic tous véhicules confondus.

Données de trafic sur la période prise en compte

- 9 866 véhicules / jour les jours ouvrés.
- 9 969 véhicules / jour les samedis.
- 7 168 véhicules / jour les dimanches et jours fériés.



Conclusions

- Le trafic devient faible à partir de 20h00 (moins de 300 véhicules par heure).
- Le trafic s'intensifie dès 6h00 du matin.
- Idéalement, les entraves à la circulation seront limitées à la période 20h00 – 6h00 du matin.

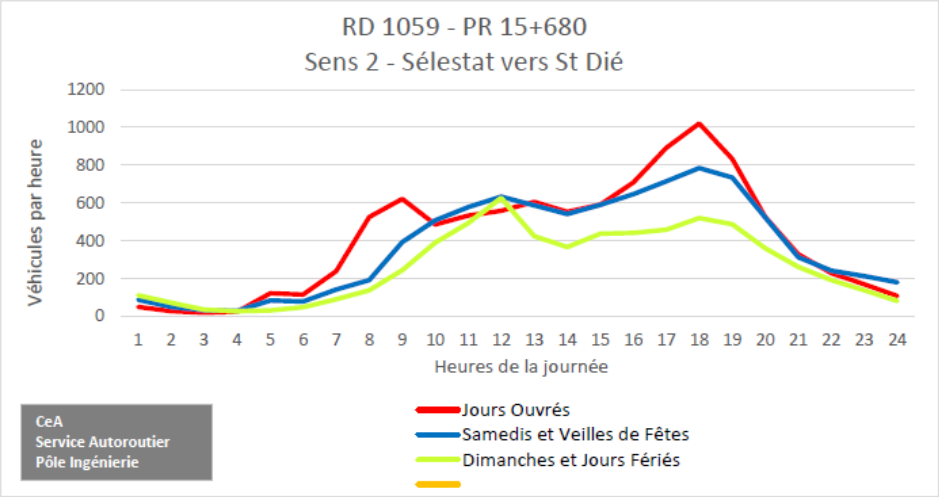
Publié le : 28/05/2026 17:26 (Europe/Paris)
Collectivité : Châtenois
https://www.intramuros.org/chatenois/documents_administratifs/64025

5.4 Trafic sur la RD 1059 dans le sens Sélestat vers St Dié

Trafic tous véhicules confondus.

Données de trafic sur la période prise en compte

- 9 885 véhicules / jour les jours ouvrés.
- 8 879 véhicules / jour les samedis.
- 6 475 véhicules / jours les dimanches et jours fériés.



Conclusions

- Le trafic devient faible à partir de 21h00 (moins de 300 véhicules par heure).
- Le trafic s'intensifie dès 7h00 du matin.
- Idéalement, les entraves à la circulation seront limitées à la période 21h00 – 7h00 du matin.

5.5 Trafic sur la RD 559 entre Châtenois et le giratoire Altenberg

Trafic tous véhicules confondus.

Données de trafic sur la période de mesure

Sens Chatenois vers Sélestat	Sens Sélestat vers Châtenois
• 2 632 véhicules / jour les jours ouvrés. • 2 681 véhicules / jour les samedis. • 1 342 véhicules / jours les dimanches et jours fériés.	• 2 839 véhicules / jour les jours ouvrés. • 2 469 véhicules / jour les samedis. • 1 542 véhicules / jours les dimanches et jours fériés.

Publié le : 28/05/2026 17:26 (Europe/Paris)
Collectivité : Châtenois
https://www.intramuros.org/chatenois/documents_administratifs/64025

Trafic horaire

Sens Chatenois vers Sélestat	Sens Sélestat vers Châtenois
• La plus forte valeur relevée entre 19h00 et 6h00 du matin s'élève à 87 véhicules/heure, soit la quantité extrêmement faible de 1.5 véhicules par minute. • La plus forte valeur relevée entre 6h00 et 19h00 s'élève à 243 véhicules/heure.	• La plus forte valeur relevée entre 19h00 et 6h00 du matin s'élève à 147 véhicules/heure, soit la très faible quantité de 2.5 véhicules par minute. • La plus forte valeur relevée entre 6h00 et 19h00 s'élève à 257 véhicules/heure.

Conclusion

- La déviation de cette portion de RD impactera un nombre d'usagers très limité, de jour comme de nuit.

5.6 Trafic sur la RD 559 entre le giratoire Altenberg et Sélestat

Trafic tous véhicules confondus.

Données de trafic sur la période de mesure

Sens Chatenois vers Sélestat	Sens Sélestat vers Châtenois
• 6 924 véhicules / jour les jours ouvrés. • 5 475 véhicules / jour les samedis. • 3 465 véhicules / jours les dimanches et jours fériés.	• 6 125 véhicules / jour les jours ouvrés. • 4 881 véhicules / jour les samedis. • 2 368 véhicules / jours les dimanches et jours fériés.

Trafic horaire

Sens Chatenois vers Sélestat	Sens Sélestat vers Châtenois
• La plus forte valeur relevée entre 19h00 et 6h00 du matin s'élève à 254 véhicules/heure, soit la très faible quantité de 4.2 véhicules par minute. • La plus forte valeur relevée entre 6h00 et 19h00 s'élève à 658 véhicules/heure.	• La plus forte valeur relevée entre 19h00 et 6h00 du matin s'élève à 300 véhicules/heure, soit la faible quantité de 5 véhicules par minute. • La plus forte valeur relevée entre 6h00 et 19h00 s'élève à 595 véhicules/heure.

Conclusion

- La déviation de cette portion de RD impactera un nombre d'usagers très limité durant la nuit.
- L'impact de la déviation sera plus marqué durant la journée.

Publié le : 28/05/2026 17:26 (Europe/Paris)
Collectivité : Châtenois
https://www.intramuros.org/chatenois/documents_administratifs/64025

6 - Mode d’exploitation

6-1 Analyse multicritères

Conditions d'exécution possibles

S'agissant du remplacement de la couche de roulement dans un giratoire la seule possibilité d'exécution est d'exclure la circulation publique sur tout ou partie de l'anneau du giratoire.

La fermeture intégrale de l'anneau impose de dévier le trafic de toutes les routes connectées au giratoire.

Le cas de figure est complexe. Il imposerait de dévier le trafic via des itinéraires urbains ou inadaptés.

La fermeture d'une partie seulement de l'anneau permet de maintenir la circulation sur le reste de l'anneau, et par conséquent de ne pas dévier toutes les routes connectées au giratoire.

Pour le chantier ALTENBERG, la solution envisagée est le découpage du chantier en plusieurs phases. Deux phases porteront sur la fermeture partielle de l'anneau par moitié et permettront le maintien d'une partie de la circulation sur l'autre moitié de l'anneau, sans gêne excessive.

Phasage

Phase 1

- Déviation des deux côtés de la RD 559 raccordés au giratoire.
- Fermeture de la moitié Est de l'anneau.
- Basculement du trafic sur la RD 1059. Le sens A 35 vers St Dié est basculé sur le sens St Dié vers A 35.
- Franchissement du giratoire sur sa moitié Ouest par alternat par feux de chantier à gestion manuelle. (1)

Phase 2

- Déviation des deux côtés de la RD 559 raccordés au giratoire.
- Fermeture de la moitié Ouest de l'anneau.
- Basculement du trafic sur la RD 1059. Le sens St Dié vers A 35 est basculé sur le sens A 35 vers St Dié.
- Franchissement du giratoire sur sa moitié Est par alternat par feux de chantier à gestion manuelle. (1)

Phase 3

- Déviation des deux côtés de la RD 559 raccordés au giratoire.
- Maintien du trafic sur la RD 1059 et dans le giratoire sans basculement ni alternat.
- Neutralisations partielles et mobiles de la chaussée dans l'anneau pour exécution de la signalisation horizontale.

(1) La durée d'attente n'est pas fixe car elle est gérée par un agent qui commande le fonctionnement des feux en temps réel, en fonction du trafic observé.

Travail diurne ou nocturne

Les travaux d'enrobés seront réalisés de nuit.

Les travaux de marquage seront réalisés de jour.

Durée

L'ensemble des travaux du chantier ALTENBERG seront réalisés en 2 nuits et 1 jour, hors intempéries.

Publié le : 28/05/2026 17:26 (Europe/Paris)
Collectivité : Châtenois
https://www.intramuros.org/chatenois/documents_administratifs/64025

Formation de bouchons

De faibles bouchons se formeront sur la RD 1059 durant l'attente aux feux de chantier.

Ils pourront compter une vingtaine de véhicules en début de soirée.

6-2 Mode d'exploitation retenu

Le mode d'exploitation retenu pour ce chantier est le suivant :

Phase 1

Travaux de nuit.

Déviations de la RD 559.

Sur la RD 1059, basculement du sens de circulation A 35 vers St Dié sur le sens St Dié vers A 35.

Franchissement du giratoire par alternat.

Phase 2

Travaux de nuit.

Déviations de la RD 559.

Sur la RD 1059, basculement du sens de circulation St Dié vers A 35 sur le sens A 35 vers St Dié.

Franchissement du giratoire par alternat.

Phase 3

Travaux de jour.

Déviations de la RD 559.

Neutralisations partielles et mobiles de la chaussée dans le giratoire.

7 - Signalisation

7.1 Spécificités

La signalisation du chantier sera conforme aux principes exposés par le guide du CEREMA / Signalisation temporaire / Routes à Chaussées séparées / Manuel du chef de chantier / Volume 2 / Edition de 2020.

Pour le basculement, le mode d'exploitation choisi correspond au schéma F 221 (basculement de la voie de droite sur la chaussée de sens opposé) du guide du CEREMA.

Publié le : 28/05/2026 17:26 (Europe/Paris)
Collectivité : Châtenois
https://www.intramuros.org/chatenois/documents_administratifs/64025

Franchissement du Terre-Plein Central

Les basculements du trafic d'une chaussée sur la chaussé de sens opposé seront mis en place au droit des Interruptions du Terre-Plein Central suivantes :

L'ITPC au **Nord** de la zone de travaux se trouve au **PR 17+180**.

L'ITPC au **Sud** de la zone de travaux se trouve au **PR 17+490**.

La circulation sera basculée sur 300 m de longueur.

Les ITPC seront ouvertes en même temps que le balisage sera posé.

Elles seront refermées en même temps que le balisage sera déposé.

Limitation de vitesse

Durant les travaux, la vitesse des usagers sera **limitée à 50 km/h** entre les 2 basculements.

Balisage des points singuliers

Au droit des zones de basculement et dé-basculement, la signalisation temporaire sera renforcée par un guidage latéral des usagers au moyen de séparateurs modulaires de voies K16. Ces séparateurs seront lestés.

Les deux zones de basculement seront éclairées.

7.2 Les accès de chantier

Les tableaux ci-dessous présentent les points d'accès au chantier et les véhicules à qui ils sont destinés.

Phase 1

Localisation	Sens	Dédié aux utilisateurs suivants
RD 1059 **Basculement** au PR 17+490	Entrée	Tous véhicules liés à l'activité du chantier, en présence de l'homme trafic.
RD 1059 **Débasculement** au PR 17+180	Entrée et sortie	**Tous véhicules liés à l'activité du chantier**
RD 559 Coté Est du giratoire	Entrée et sortie	L'usage de ce point d'accès au chantier sera réservé à : - L'exploitant de l'autoroute, Centre Autoroutier d'Ebersheim. - Les véhicules de secours appelés à intervenir sur le chantier ou dans la zone de circulation à double sens.

Publié le : 28/05/2026 17:26 (Europe/Paris)
Collectivité : Châtenois
https://www.intramuros.org/chatenois/documents_administratifs/64025

Phase 2

Localisation	Sens	Dédié aux utilisateurs suivants
RD 1059 **Basculement** Au PR 17+490	Entrée	L'usage de ce point d'accès au chantier sera réservé à : - L'exploitant de l'autoroute, Centre Autoroutier d'Ebersheim. - Les véhicules de secours appelés à intervenir sur le chantier ou dans la zone de circulation à double sens. -
RD 1059 **Débasculement** au PR 17+180	Entrée et sortie	**Tous véhicules liés à l'activité du chantier**
RD 559 Coté Ouest du giratoire	Entrée et sortie	Tous véhicules liés à l'activité du chantier

Phase 3

Localisation	Sens	Dédié aux utilisateurs suivants
RD 559 **Côté Est** du giratoire	Entrée et sortie	**Tous véhicules liés à l'activité du chantier**
RD 559 **Côté Ouest** du giratoire	Entrée et sortie	**Tous véhicules liés à l'activité du chantier**

<u>Conditions particulières d'entrée sur un chantier par un dé-basculement</u>

Une signalisation particulière sera mise en place afin d'indiquer aux entreprises le point d'accès au chantier.

L'entrée sur le chantier se fait en marche avant par la porte d'accès, puis en marche arrière dans la zone neutralisée.

Les entreprises, et en particulier l'entreprise principale, chargée du fraisage et de la réfection de la chaussée, devra veiller à ce que les véhicules souhaitant accéder au chantier ne se présentent pas au point d'accès en meute, mais à l'unité.

Ce principe s'applique à tous les véhicules intervenant pour les besoins de l'activité fraisage et enrobés sur le chantier et en particulier aux camions de transport du fraisât et des enrobés.

Un balisage particulier sera mis en place afin de protéger la zone de recul des véhicules dans le chantier.

Publié le : 28/05/2026 17:26 (Europe/Paris)
Collectivité : Châtenois
https://www.intramuros.org/chatenois/documents_administratifs/64025

En cas de présence simultanée d'un véhicule souhaitant entrer et d'un autre souhaitant sortir, **priorité sera systématiquement donnée au véhicule souhaitant entrer sur le chantier**, quelque soient les gabarits des deux véhicules. Si le véhicule souhaitant sortir du chantier est en passe de s'engager dans le sas d'accès, il devra interrompre sa manœuvre et reculer afin de laisser toute la place nécessaire au véhicule qui, venant de la zone ouverte à la circulation, souhaite entrer dans la zone de chantier.

7.3 Les accès en cas d'accident

Accident sur le chantier

Les véhicules de secours appelées à intervenir sur un accident survenu sur le chantier devront privilégier l'accès destiné à tous les véhicules, en particulier si personne ne les attend à un autre point d'accès pour les accompagner.

Cependant, l'emprunt d'un autre point d'accès au chantier leur est autorisé.

L'emprunt d'un autre point d'accès peut même leur être recommandé si un véhicule de l'exploitant de l'autoroute se trouve sur place afin de leur ouvrir l'accès et pour le refermer après leur passage.

Accident dans la zone de circulation à double sens

Le principe de ce chantier reposant sur la séparation des activités, le trafic autoroutier étant maintenu d'un côté du terre-plein central, et le chantier d'enrobés se déroulant de l'autre côté, les évènements survenant d'un côté ne doivent, en principe, pas affecter l'autre côté.

Selon ce principe, un accident se produisant sur la chaussée restée ouverte à la circulation ne doit pas impacter le déroulement du chantier.

Aussi, les véhicules de secours et des forces de l'ordre devront privilégier le fait de rester sur les voies ouvertes à la circulation.

Cependant, en cas d'interruption totale de la circulation, l'entrée dans la zone de chantier afin d'accéder au point de l'accident peut être admise.

7.4 Les profils en travers

Sans objet.

7.5 Les plans de signalisation (principes d'implantation)

La signalisation du chantier sera conforme aux principes exposés par le guide du CEREMA / Signalisation temporaire / Routes à Chaussées séparées / Manuel du chef de chantier / Volume 2 / Edition de 2020.

7.6 Signalisation des queues de bouchon

Des panneaux "Risque de bouchon" seront mis en place sur la RD 1059 de part et d'autre du giratoire, en raison de la présence inhabituelle de feux (de chantier) sur cet itinéraire.

Publié le : 28/05/2026 17:26 (Europe/Paris)
Collectivité : Châtenois
https://www.intramuros.org/chatenois/documents_administratifs/64025

8 - Balisage

Définition des balisages et procédures

Les balisages seront conformes au Manuel du chef de chantier et aux consignes appliquées au Centre Autoroutier d'Ebersheim.

Mise en place des balisages

La signalisation temporaire, les balisages, et les déviations, seront **mis en place et maintenus par le Centre Autoroutier d'Ebersheim.**

Information lors de la pose et dépose

Le PC Routes sera informé de la mise en place de la signalisation de chantier et de son retrait en temps réel par le responsable du Centre Autoroutier ou de l'entreprise présent sur place.

Le PC Routes sera également informé des éventuelles perturbations qui découlent de la mise en place ou de la dépose des balisages.

Surveillance de la signalisation et du balisage du chantier - Principe

La signalisation et le balisage du chantier seront surveillés.

Cette surveillance sera consignée sur une main courante.

En cas d'incident ayant des conséquences sur l'écoulement du trafic, le PC Routes sera informé sans délai.

Les défauts mineurs (équipements de signalisation ou de balisage renversés ou bousculés) sont corrigés sur le champs par la patrouille de surveillance lors de son passage.

Dans le cas où la patrouille de surveillance ne pourrait remédier seule à un défaut de signalisation ou de balisage, elle fera appel à tous moyens supplémentaires nécessaires au rétablissement de la situation normale par le Centre Autoroutier ou l'entreprise chargée de la maintenance de la signalisation et des balisages. Dans l'attente de l'arrivé des moyens supplémentaires demandés, la patrouille accomplie seule ce qui peut être fait sans se mettre en danger.

La patrouille enregistre toutes ses actions en temps réel (heures de départ, heure de passage aux points clés, constat fait sur place, actions entreprises, appels passés, heures d'intervention de tiers, heure de fin de présence…).

Surveillance de la signalisation et du balisage du chantier - Organisation

<u>Surveillance DE NUIT et DE JOUR</u>

La surveillance des balisages sera effectuée **par le Centre Autoroutier d'Ebersheim**.

La signalisation temporaire et les balisages du chantier seront surveillés à raison d'au moins 1 passage par nuit et 2 passages par jour sur l'ensemble des équipements mis en place pour le chantier.

9 - Radar

La configuration des lieux ne permettra pas la mise en place d'un radar.

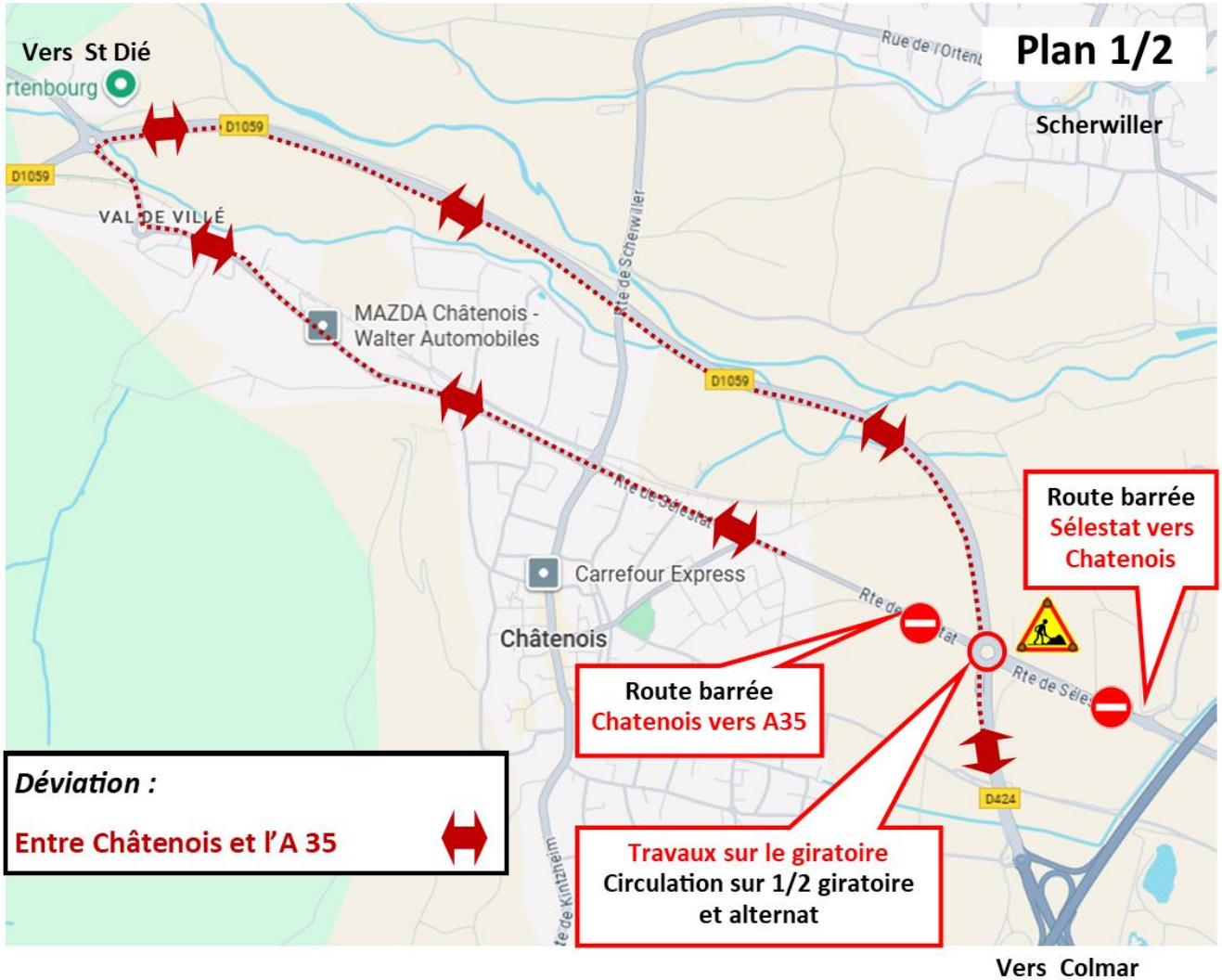
Publié le : 28/05/2026 17:26 (Europe/Paris)
Collectivité : Châtenois
https://www.intramuros.org/chatenois/documents_administratifs/64025

10 - Déviation (ou délestage) et accord des autres gestionnaires de réseau routier

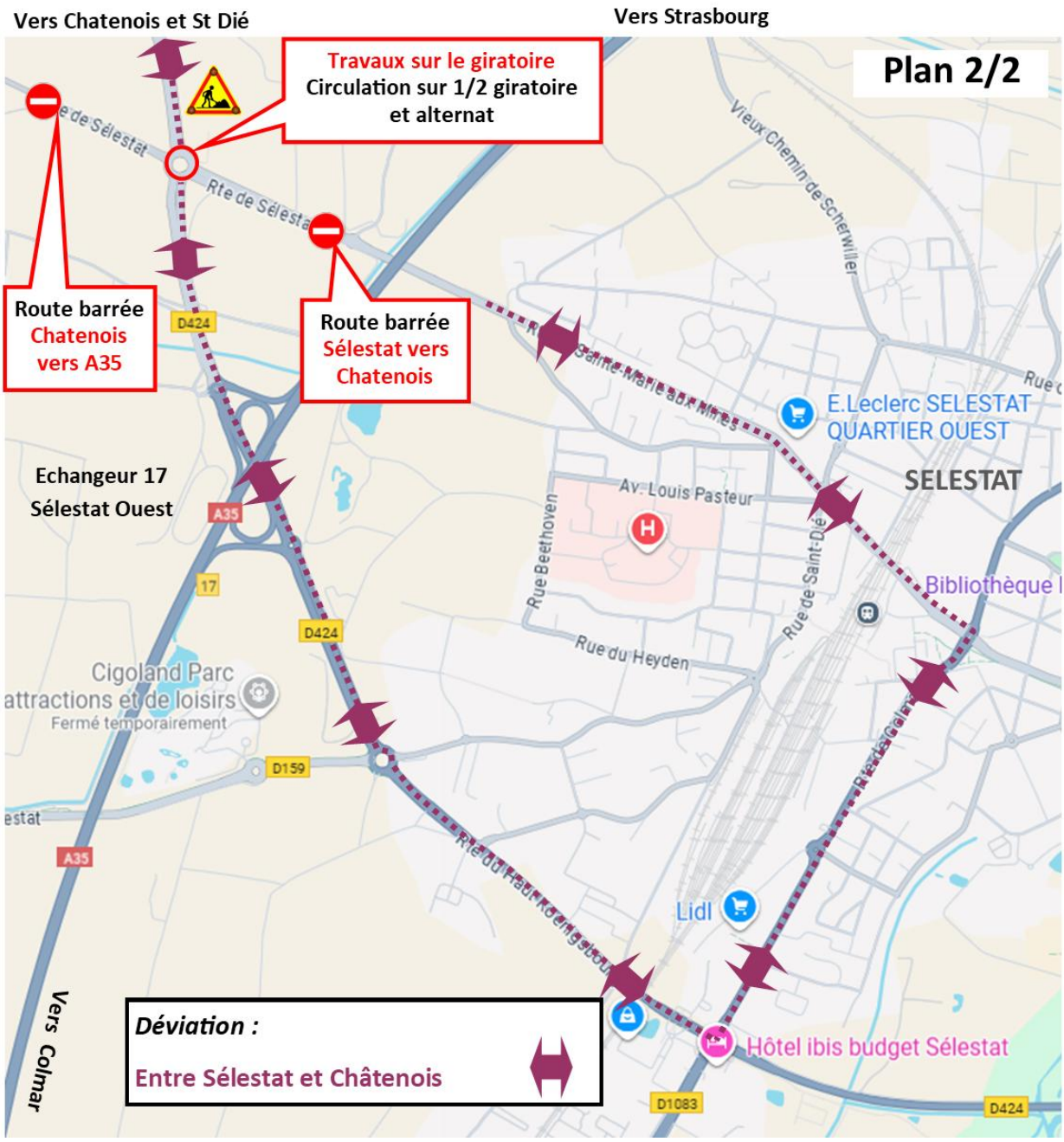
10.1 Déviations

Durant les périodes de travaux, les échanges entre la RD 1059 et la RD 559 dans le giratoire ALTENBERG seront interdits, et barrés, des deux côtés du giratoire. Une déviation sera mise en place de chaque côté du giratoire.

- Coté Châtenois, par la RD 955 dans Châtenois et la RD 1059 qui contourne Châtenois.
- Coté Sélestat, par les RD 955 et 1083 dans Sélestat et la RD 424.



Publié le : 28/05/2026 17:26 (Europe/Paris)
Collectivité : Châtenois
https://www.intramuros.org/chatenois/documents_administratifs/64025



10.2 Accords des autres gestionnaires

Gestionnaire de voirie consulté	Date de demande d'avis	Date d'avis
CeA / Service Routier de Sélestat. Centre Routier de Sélestat. Concerné par les RD 424, 1083 et 955.	23 mars 2026	26 mars 2026
Commune de Sélestat. Concernée par les RD 1083 et 955.	23 mars 2026	30 mars 2026
Commune de Châtenois. Concernée par la RD 955.	23 mars 2026	23 mars 2026

Publié le : 28/05/2026 17:26 (Europe/Paris)
Collectivité : Châtenois
https://www.intramuros.org/chatenois/documents_administratifs/64025

11 - Identification et information des partenaires zonaux

Sapeurs-Pompiers Services d'Incendies et de Secours du Bas-Rhin	arretes.sdis@sdis67.com
SAMU SAMU du Bas-Rhin	samu-secretariat@chru-strasbourg.fr
Gendarmerie Nationale Groupement de gendarmerie du Bas-Rhin	corg.ggd67@gendarmerie.interieur.gouv.fr
Gendarmerie Nationale Brigade Territoriale de Châtenois	
DDT du Bas-Rhin Service Sécurité - Transport	ddt-stic@bas-rhin.gouv.fr
CEA Service Gestion du Trafic	pierre.mondine@alsace.eu
CEA Service gestion du Trafic Unité Temps Différé	sgt.reglementation@alsace.eu
CEA Service gestion du Trafic PC Routes	pcroutes@alsace.eu
CEA Service Autoroutier Centre Autoroutier d'Ebersheim	jean-louis.duchene@alsace.eu
CEA Service Routier de Sélestat Centre Routier de Sélestat	REER : pierre-gilles.fiacre@alsace.eu Cheffe de centre : anthéa.conrad@alsace.eu
Commune de Sélestat	mairie@ville-selestat.fr
Commune de Châtenois	mairie@chatenois.fr
Opérateur de transports en commun Fluo Grand Est	transports67@grandest.fr
Opérateur de transports en commun ELSA	vsuhr@elsa-mobilites.fr cwurtzer@elsa-mobilites.fr fmathis@elsa-mobilites.fr

Publié le : 28/05/2026 17:26 (Europe/Paris)
Collectivité : Châtenois
https://www.intramuros.org/chatenois/documents_administratifs/64025

12 - La sécurité des personnels

Le chantier est de catégorie 2 et sera donc soumis aux obligations suivantes :

- Coordination sécurité et protection de la santé.
- Plan général de coordination.
- Plans particuliers de sécurité et de protection de la santé.

La mission du coordonnateur comprendra la prise en compte de ces travaux qui sont totalement dans le champ de sa mission.

Lignes électriques

Aucune ligne électrique ne survole le giratoire.

En revanche, la RD 1059 et la RD 559 à proximité du giratoire sont survolées par une ou plusieurs lignes électriques Haute Tension, notamment aux endroits suivants :

- RD 1059 – PR 17+200 – ES – Pas d'autres informations.

Risque routier

La zone de chantier sera privée de circulation publique.

Les véhicules circulant sur le chantier seront équipés de balisages (bandes rétro-réfléchissantes rouges et blanches de classe 2) ainsi que de feux spéciaux de type gyrophares.

La circulation des véhicules sur la zone du chantier s'effectuera à vitesse réduite, au maximum à 30 km/h, feux spéciaux éteints dès lors qu'ils ne se trouvent pas en phase d'entrée ou de sortie du chantier.

Les feux spéciaux seront allumés à l'occasion de l'entrée et de la sortie de la zone de chantier.

Hors du chantier, ils seront allumés au moins 150 mètres avant l'arrivée sur le point d'accès. Dans la zone de chantier, ils seront éteints à environ 50 mètres du point d'accès.

Les agents de la CEA et les personnels des entreprises présents sur le chantier seront équipés de vêtements de protection individuel à haute visibilité de classe 2 minimum.

Autres risques

Toute personne intervenant sur le chantier devra être équipé des protections adaptées à son poste de travail ou à ses fonctions (casque, protections auditives, lunettes, gants…).

Publié le : 28/05/2026 17:26 (Europe/Paris)
Collectivité : Châtenois
https://www.intramuros.org/chatenois/documents_administratifs/64025

13 - Mesures destinées à informer les partenaires et les usagers de la route

Préalablement aux travaux, il sera procédé à une information publique par l'intermédiaire d'une campagne de communication et d'information.
Les différents supports utilisés pour diffuser l'information sont détaillés ci-après.

Support	Moyen d'information	Service assurant la prestation	Cible
Dossier d'exploitation	Diffusion	Service Gestion du Trafic	Gestionnaires routier, Forces de l'ordre, services de secours
Panneaux d'informations	Placés sur le site des travaux	Centre Autoroutier d'Ebersheim	Tous usagers
Radios, presses locales	Diffusion	PC Routes	Tous usagers
Communiqué de presse	Diffusion	Service communication de la CEA	Tous usagers
Site internet	inforoute.alsace.eu	PC Routes	Tous usagers
Site internet	Diffusion	Service communication de la CEA	Tous usagers

Avant et pendant le chantier	**Affichage de messages sur les Panneaux à Messages Variables** Les Panneaux à Messages Variables suivants pourront être utilisés pour informer les usagers avant et pendant le chantier. Dans le sens A 35 vers St Dié : • Sur la RD 1059, PMV CHATENOIS au PR 17+450.

14 - Mesures prévisionnelles en cas de situation de crise

Il n'existe pas de Plan de Gestion du Trafic pour la RD 1059.

15 - Intervention sur accident

En cas d'accident, le PC Routes préviendra le responsable d'intervention du Centre Autoroutier d'Ebersheim.

Publié le : 28/05/2026 17:26 (Europe/Paris)
Collectivité : Châtenois
https://www.intramuros.org/chatenois/documents_administratifs/64025

16 - Les remarques et les visas du CSPS

Sans objet pour cette opération.

17 – Transports Exceptionnels

Durant le chantier, le passage des Transports Exceptionnels de catégorie 2 (et +) est interdit sur la RD 1059 dans les deux sens de circulation entre le giratoire de Val de Villé (PR 13+900) et l'échangeur 17 Sélestat Ouest (PR 18+300).

18 - Arrêté de circulation

Pour ce chantier, des arrêtés de règlementation temporaire de la circulation sont nécessaires pour :

- Le basculement sur la RD 1059.
- La fermeture et déviation de la RD 559.

Collectivité européenne d'Alsace

Hôtel du Département
Place du Quartier Blanc 67964 STRASBOURG Cedex 9

Hôtel du Département
100 Avenue d'Alsace 68000 COLMAR
03 69 49 39 29 | www.alsace.eu

Publié le : 28/05/2026 17:26 (Europe/Paris)
Collectivité : Châtenois
https://www.intramuros.org/chatenois/documents_administratifs/64025